



États financiers consolidés
26 décembre 2020
(en milliers de dollars canadiens)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe Colabor Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») au 26 décembre 2020 et au 28 décembre 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat pour les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019;
- les états consolidés de la situation financière au 26 décembre 2020 et au 28 décembre 2019;
- les notes complémentaires, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 26 décembre 2020. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Tests de dépréciation du goodwill et des marques de commerce

Se reporter à la note 2 « Principales méthodes comptables » et à la note 14 « Perte de valeur » des états financiers consolidés.

La valeur nette comptable du goodwill et des marques de commerce totalise 79 millions de dollars au 26 décembre 2020. La direction soumet annuellement, à la date de fin d'exercice, ou lorsqu'un événement défavorable intervient, les unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles un goodwill ou les marques de commerces ont été affectés, à un test de dépréciation. Une perte de valeur est reconnue à l'état consolidé du résultat au poste « Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles », d'un montant correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. La Société utilise la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente pour le test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce. Pour évaluer la valeur recouvrable, la direction établit des prévisions de flux de trésorerie pour chacun des actifs ou UGT et établit un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ces prévisions de flux de trésorerie.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Évaluer la détermination des UGT définies par la direction.
- Évaluer la façon dont la direction a déterminé la valeur recouvrable.
 - Tester le caractère approprié de la méthode appliquée et l'exactitude arithmétique des flux de trésorerie actualisés.
 - Tester les données sous-jacentes utilisées dans les flux de trésorerie actualisés.
 - Tester la raisonnable des hypothèses clés utilisées, soit les taux de croissance ou de décroissance des ventes et le ratio du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA) sur les ventes en considérant le budget approuvé par le conseil d'administration ainsi que la performance actuelle et passée de l'UGT.
 - Apprécier, avec l'assistance de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation, le caractère adéquat du taux d'actualisation utilisé par la direction en fonction des données de sociétés comparables qui sont disponibles.



Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

La direction évalue les flux de trésorerie actualisés des cinq prochains exercices ayant comme point de départ le budget de l'exercice suivant. Les projections de flux de trésorerie actualisés sont établies en fonction d'hypothèses clés portant notamment sur l'application d'un taux de croissance ou de décroissance des ventes, du ratio du bénéficiaire avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA) sur les ventes, et du taux d'actualisation.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance monétaire du goodwill et des marques de commerce ainsi que des jugements importants de la direction pour déterminer la valeur recouvrable des UGT, y compris l'utilisation d'hypothèses clés utilisées par la direction. De ce fait, nous avons dû déployer des efforts importants pour mettre en œuvre les procédures d'audit visant à tester les hypothèses clés, et ces procédures ont fait intervenir un niveau élevé de subjectivité. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation nous ont prêté assistance dans la mise en œuvre de nos procédures.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.



Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jean-François Lecours.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 26 février 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A126402

États consolidés du résultat

Pour les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	52 semaines	
		2020	2019
		\$	(redressés, Note 5) \$
Ventes	4	461 319	665 959
Coût des marchandises vendues		384 500	562 322
Marge brute		76 819	103 637
Charges d'exploitation	6	48 215	76 021
Amortissements	11, 12, 13	15 112	9 605
Frais non liés aux opérations courantes	7	1 811	881
Résultat opérationnel		11 681	17 130
Charges financières	22	6 712	7 023
Résultat avant impôts		4 969	10 107
Charges d'impôts	8	1 171	2 605
Résultat net lié aux activités poursuivies		3 798	7 502
Résultat net lié aux activités abandonnées	5	(12 410)	225
Résultat net		(8 612)	7 727
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	9	0,04	0,08
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités abandonnées	9	(0,12)	—
Résultat net par action de base et dilué	9	(0,08)	0,08

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	52 semaines	
		2020	2019
		(redressés, Note 5)	
		\$	\$
Résultat net lié aux activités poursuivies		3 798	7 502
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies		—	—
Résultat global lié aux activités poursuivies		3 798	7 502
Résultat net lié aux activités abandonnées		(12 410)	225
Autres éléments ne devant pas être reclassés ultérieurement au résultat net :			
Réévaluation de l'obligation au titre du régime à prestations déterminées	21	(899)	(615)
Impôts correspondants	8	240	164
Autres éléments du résultat global lié aux activités abandonnées		(659)	(451)
Résultat global lié aux activités abandonnées		(13 069)	(226)
Résultat global		(9 271)	7 276

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Capital- actions \$	Options de conversion des débitures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 28 décembre 2019		256 296	1 742	3 706	(161 641)	100 103
Incidence de l'adoption d'IFRS 16	2	—	—	—	(2 574)	(2 574)
Solde redressé au 29 décembre 2019		256 296	1 742	3 706	(164 215)	97 529
Résultat net		—	—	—	(8 612)	(8 612)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(659)	(659)
Résultat global		—	—	—	(9 271)	(9 271)
Régime de rémunération à base d'actions	21	—	—	309	—	309
Exercice d'options d'achat d'actions	21	4	—	(4)	—	—
Solde au 26 décembre 2020		256 300	1 742	4 011	(173 486)	88 567

	Notes	Capital- actions \$	Options de conversion des débitures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 29 décembre 2018		255 639	1 742	3 891	(168 917)	92 355
Résultat net		—	—	—	7 727	7 727
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(451)	(451)
Résultat global		—	—	—	7 276	7 276
Régime de rémunération à base d'actions	21	—	—	32	—	32
Exercice d'options d'achat d'actions	21	657	—	(217)	—	440
Solde au 28 décembre 2019		256 296	1 742	3 706	(161 641)	100 103

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	52 semaines	
		2020	2019
		(redressés, Note 5)	
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net lié aux activités poursuivies		3 798	7 502
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Impôts différés	8	1 199	3 105
Amortissements		15 112	9 605
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		(152)	—
Charges financières	22	6 712	7 023
Autres		451	577
		27 120	27 812
Variation nette du fonds de roulement	23	10 179	3 644
		37 299	31 456
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	11	(1 343)	(1 831)
Produit de cessions d'immobilisations corporelles	11	210	228
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	12	(678)	(174)
Autres		358	176
		(1 453)	(1 601)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette de la facilité de crédit	16, 23	(2 000)	(32 000)
Païement des obligations locatives	2, 13	(7 962)	(741)
Émission de capital-actions		—	440
Remboursement de la dette subordonnée	16, 23	(3 000)	(10 000)
Frais de refinancement payés		(204)	—
Charges financières payées	22	(6 354)	(6 285)
		(19 520)	(48 586)
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités poursuivies		16 326	(18 731)
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités abandonnées	5	(1 697)	7 510
Trésorerie et équivalent de trésorerie (endettement bancaire) au début		(5 435)	5 786
Trésorerie et équivalent de trésorerie (endettement bancaire) à la fin		9 194	(5 435)
Autres informations à fournir sur les flux de trésorerie - activités opérationnelles			
Impôts reçus		(543)	(1 201)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés de la situation financière

Pour les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Au 26 décembre 2020 \$	Au 28 décembre 2019 \$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		9 194	—
Clients et autres débiteurs	10	34 416	72 643
Stocks		35 266	67 747
Autres		1 943	3 770
		80 819	144 160
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	11	6 122	10 486
Immobilisations incorporelles	12	26 569	31 461
Actifs au titre de droits d'utilisation	2, 13	38 450	—
Goodwill		70 813	70 813
Actif d'impôts différés	8	6 351	2 295
Autres		4 876	1 933
		153 181	116 988
Total des actifs		234 000	261 148
Passifs			
Passifs courants			
Endettement bancaire		—	5 435
Fournisseurs et autres créditeurs	15	38 519	82 324
Portion à court terme de la dette à long terme	16	—	2 983
Débetures convertibles	17	49 812	—
Portion à court terme des obligations locatives	13	8 828	—
Autres		697	1 210
		97 856	91 952
Passifs non courants			
Dette à long terme	16	11 860	17 926
Obligations locatives	2, 13	32 805	—
Débetures convertibles	17	—	49 576
Obligation au titre de la retraite	21	2 887	1 553
Passif d'impôts différés	8	25	38
		47 577	69 093
Total du passif		145 433	161 045
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		88 567	100 103
Total du passif et des capitaux propres		234 000	261 148

Engagements (Note 20)

Éventualité (Note 27)

Événements postérieurs à la date de clôture (Note 28)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1 Nature des activités

Groupe Colabor Inc. (ci-après la « Société ») est une société qui effectue la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation au Canada.

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Il s'agit d'une société canadienne dont le siège social est situé au 1620, boulevard De Montarville, Boucherville, Québec, J4B 8P4. Les actions de la Société et les débetures convertibles sont inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles GCL et GCL.DB.A, respectivement.

La fin de l'exercice de la Société est le dernier samedi du mois de décembre. Un exercice financier standard de Colabor est composé de treize périodes de quatre semaines chacune; les trois premiers trimestres sont composés de trois périodes chacun et le dernier trimestre, de quatre. Les ventes et le résultat net de la Société sont proportionnellement moins élevés aux premier, deuxième et troisième trimestres et plus élevés au quatrième trimestre puisque celui-ci compte en général 33 % plus de périodes d'opérations que les autres trimestres de l'exercice. De plus, il est à noter que les ventes de la Société sont saisonnières. Ainsi, le volume des ventes du premier trimestre est généralement moins élevé en comparaison aux autres trimestres (voir ci-dessous pour la situation liée à la pandémie). Les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019 comptaient chacun 52 semaines.

Covid-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié le virus Covid-19 de pandémie mondiale (« pandémie »). Cette pandémie a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus, tels l'interdiction de voyager, la fermeture des services non essentiels, le confinement des citoyens et la distanciation sociale, se traduisant ainsi par un ralentissement économique. La Société, en tant que distributeur alimentaire, est considérée comme un service essentiel et a continué d'opérer tout en ayant mis en place différentes mesures afin de protéger ses clients, ses fournisseurs et ses employés. Cette pandémie devrait continuer à avoir une incidence sur la demande des clients, et donc sur le nombre d'employés nécessaires, pourrait nécessiter le resserrement de la réglementation gouvernementale et l'intervention accrue du gouvernement, soit des facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société.

La durée et l'incidence de la pandémie sont pour le moment inconnues et il est impossible pour la direction d'estimer de façon fiable l'étendue et l'impact de ces développements, de même que l'incidence sur les résultats financiers et la situation financière de la Société pour l'exercice à venir. Dépendamment de la durée de cette pandémie, de son ampleur et des changements de l'industrie, les impacts pourraient être significatifs.

2 Principales méthodes comptables

Généralités

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou IFRS), tel que publié par l'International Accounting Standard Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note, lesquelles ont été appliquées de la même manière durant les deux exercices, à l'exception des contrats de location à la suite de l'adoption d'IFRS 16 *Contrats de location*. L'incidence d'IFRS 16 sur les états financiers consolidés sont présentés à la section *Nouvelle convention comptable adoptée au cours de l'exercice en cours*.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société lors de la réunion tenue le 26 février 2021.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de l'obligation au titre de la retraite qui est évaluée à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime de retraite.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales qu'elle contrôle.

La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles qui ont un impact significatif sur les rendements de l'entité. Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse. Groupe Colabor Inc. détient 100 % des filiales suivantes : Les Pêcheries Norref Québec inc.; Gestion Colabor inc.; Colabor, société en Commandite; Transport Paul-Émile Dubé ltée.

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Société et de ses filiales qui sont toutes détenues en propriété exclusive. Les opérations et les soldes intragroupe ainsi que les gains et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une entreprise est calculée comme la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la Société comptabilise les actifs identifiables acquis et les passifs repris, incluant les passifs éventuels, et ce, peu importe s'ils ont été comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise acquise avant l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris sont généralement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit après la comptabilisation séparée des immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de a) la juste valeur de la contrepartie transférée, b) le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et c) la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur, à la date d'acquisition, de l'actif net identifiable acquis. Si la juste valeur de l'actif net identifiable acquis excède la somme calculée précédemment, le montant excédentaire (c'est-à-dire le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses) est immédiatement comptabilisé en résultat.

Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de la Société dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la Société et qui : représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte; fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte; ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des découverts bancaires, de dépôts à vue, des placements très liquides pouvant facilement être convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition, des dépôts en circulation et des chèques émis et non encaissés.

Comptabilisation des produits

Les ventes de marchandises constituent la seule source significative de produits liés aux activités ordinaires. Les ventes de marchandises figurant aux états consolidés du résultat sont comptabilisées lorsque la Société a transféré le contrôle des marchandises aux clients, soit à la livraison des marchandises et que toutes les obligations de prestations sont remplies. Les montants comptabilisés au titre des ventes de marchandises représentent la juste valeur de la contrepartie reçue de la part de tiers pour des ventes de marchandises, excluant les taxes sur les produits et services, et déduction faite des retours, rabais et remises. À ce moment, il n'y a plus de conditions autres que le passage du temps pour que le paiement soit dû. Dans le cas des ventes directes aux clients, la Société comptabilise les produits au net puisqu'elle ne contrôle pas les stocks et n'est pas exposée au risque de ceux-ci.

La Société comptabilise les remises aux clients à titre de diminution du prix de vente aux états consolidés du résultat. La Société comptabilise ces remises lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elles se réalisent et qu'elles puissent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Un passif contractuel est comptabilisé pour les remises estimées à payer aux clients.

Remises des fournisseurs

La Société comptabilise les remises des fournisseurs en diminution du prix des marchandises des fournisseurs et réduit les achats de marchandises et le stock connexe figurant dans les états consolidés du résultat et de la situation financière. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en espèces reçue constitue un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, auquel cas la remise est constatée selon la substance de l'entente à titre de réduction des charges opérationnelles. Également, la Société comptabilise à titre de produits les remises fournisseurs obtenues à l'égard des ventes directes aux clients.

La Société comptabilise les remises lorsque l'encaissement est considéré comme probable et qu'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La Société se base sur les prévisions d'achats de marchandises ainsi que sur les conditions contractuelles pour déterminer la probabilité et l'estimation de l'encaissement. Les hypothèses sont réévaluées à chaque exercice.

Impôts sur le résultat

Les charges d'impôts comprennent les impôts exigibles et différés. Elles sont constatées aux états consolidés du résultat et du résultat global, sauf pour les impôts liés aux capitaux propres. Dans ce cas précis, la charge d'impôt est comptabilisée en diminution des capitaux propres. L'impôt différé concernant des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global est également comptabilisé aux autres éléments du résultat global.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles correspondent aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des administrations fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les impôts exigibles sont calculés en fonction du bénéfice imposable, qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul des impôts exigibles est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les impôts différés sur les différences temporaires liées à la participation dans des filiales et des coentreprises ne sont pas comptabilisés si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporaires et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes administrations fiscales.

Résultat par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société, ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Pour le calcul du résultat dilué, il faut considérer que les actions ordinaires potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou à la date d'émission des actions ordinaires si celle-ci est ultérieure. Les actions ordinaires potentielles sont en lien avec les débetures convertibles, le régime d'actions liées au rendement (ALR) et les options d'achat d'actions.

Secteurs opérationnels

En conformité avec l'IFRS 8 Secteurs opérationnels, la Société présente et divulgue l'information sectorielle en fonction de la structure de gestion et de la manière que la direction évalue la performance de chacun des secteurs. La Société évalue la performance des secteurs selon le résultat opérationnel avant les frais non liés aux opérations courantes, l'amortissement ainsi que les charges au régime de rémunération à base d'actions. La Société comptabilise les opérations intersectorielles qui ont lieu dans le cours normal des activités à la juste valeur.

Les secteurs d'exploitation présentés sont déterminés en fonction de la structure de gestion de la Société et rendent compte de la manière dont la direction en évalue leur rendement.

La Société compte deux secteurs opérationnels : la distribution de produits alimentaires (secteur Distribution) et la vente de produits généralisés alimentaires et connexes à des distributeurs (secteur Grossiste).

Stock

Le stock est évalué au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Le coût du stock comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener le stock à l'endroit et dans l'état où il se trouve, déduction faite des remises des fournisseurs.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulées. Le coût d'acquisition comprend les frais engagés pour acheter et installer les actifs en question.

Le terrain n'est pas amorti. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogènes selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Équipements	De 5 à 15 ans
Véhicules routiers	De 7 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée initiale des baux : de 10 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service et est présenté à la rubrique « Amortissements » aux états consolidés du résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les charges opérationnelles.

Immobilisations incorporelles**Logiciels de distribution, bonis à la signature et relations client**

Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées.

Le coût d'acquisition des logiciels de distribution tient compte des frais engagés pour acheter et installer les logiciels.

Toutes les relations clients proviennent des regroupements d'entreprises et répondent aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles.

Les bonis à la signature sont engagés dans le cadre du renouvellement des ententes de distribution et sont amortis sur la durée du contrat à compter de la date d'entrée en vigueur de l'entente.

Leur amortissement est calculé selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Logiciels de distribution	De 4 à 7 ans
Bonis à la signature	De 5 à 7 ans
Relations clients	De 2 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service et est présenté à la rubrique « Amortissements » aux états consolidés du résultat.

Marques de commerce

Les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée étant donné que la direction n'a pas l'intention de s'en départir et sont comptabilisées selon le modèle du coût et ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles ont subi une perte de valeur.

Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué des pertes de valeur cumulées.

Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, pour la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les UGT auxquelles un goodwill a été affecté et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée doivent être soumises à un test de dépréciation lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins à toutes les années. Tous les autres actifs individuels ou UGT sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée dans « Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles » aux états consolidés du résultat. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa juste valeur, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt avant impôts aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou UGT et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Les pertes de valeur liées aux UGT sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'UGT.

Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise sur les actifs autres que le goodwill si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Contrats de location

Méthodes s'appliquant avant le 29 décembre 2019

Les contrats de location aux termes desquels la Société assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont comptabilisés dans les « immobilisations corporelles » à la juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux de location, selon le moins élevé des deux. Un passif correspondant est comptabilisé comme une obligation découlant de contrat de location. Dans les périodes subséquentes, les intérêts relatifs à l'obligation sont comptabilisés dans « charges financières » aux états consolidés du résultat.

Les autres contrats de location sont des contrats de location simple et les actifs loués ne sont pas comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés au résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Méthodes s'appliquant à compter du 29 décembre 2019

Pour l'exercice clos le 26 décembre 2020, la Société a adopté la norme IFRS 16. Se reporter à la section Nouvelle convention comptable adoptée au cours de l'exercice en cours pour les méthodes comptables appliquées.

Instruments financiers

a) Classement

La Société détermine le classement des instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale et les classe dans les catégories suivantes aux fins de l'évaluation :

- instruments qui seront ultérieurement évalués à la juste valeur, soit à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG);
- instruments qui seront évalués au coût amorti.

Le classement des instruments d'emprunt découle du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ceux-ci. Les actifs qui sont détenus pour la perception de flux de trésorerie contractuels et pour lesquels ces flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les instruments de capitaux propres qui sont détenus à des fins de transaction (y compris tous les instruments dérivés sur actions) sont classés comme étant à la JVBRN. Pour ce qui est des autres instruments de capitaux propres, la Société peut faire le choix irrévocable (soit instrument par instrument), au jour de leur acquisition, de les désigner comme étant à la JVAERG. Les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à moins qu'ils doivent être évalués à la JVBRN (comme les instruments détenus à des fins de transaction ou les dérivés) ou que la Société ait choisi de les évaluer à la JVBRN.

Tous les actifs et passifs financiers de la Société, soit les clients et débiteurs, le découvert bancaire, les fournisseurs et autres créiteurs, la dette à long terme et les débentures convertibles, sont évalués au coût amorti.

b) Évaluation

Instruments financiers au coût amorti

Les instruments financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et ultérieurement au coût amorti, diminué de toute perte de valeur.

Instruments financiers à la JVBRN

Les instruments financiers à la JVBRN sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les frais de transaction sont passés en charges dans les états consolidés des résultats. Les profits et pertes réalisés et latents découlant des variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à la JVBRN sont inclus dans les états consolidés des résultats de la période pendant laquelle ils surviennent. Lorsque la direction a choisi de comptabiliser un passif financier à la JVBRN, les variations liées au risque de crédit propre à la Société seront comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

c) Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues liées aux instruments d'emprunt comptabilisés au coût amorti et à la JVAERG. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il existe ou non une augmentation importante du risque de crédit. Pour les clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par l'IFRS 9, selon laquelle les pertes attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées depuis la comptabilisation initiale des clients.

d) Décomptabilisation

Actifs financiers

La Société décomptabilise les actifs financiers uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration, ou lorsqu'elle transfère les actifs financiers et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété à une autre entité. Les profits et les pertes résultant de la décomptabilisation sont généralement comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

La Société applique le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues à ses comptes clients. Selon ce modèle, la Société doit comptabiliser les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers.

La Société considérera qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est peu probable que la partie endettée s'acquitte de ses obligations. Les comptes clients qui sont considérés en souffrance, mais non irrécouvrables sont ceux qui sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qui devraient être recouverts. Tout compte client qui est en souffrance depuis plus de 90 jours ou qui est considéré comme improbable est radié. Pour déterminer si une partie endettée est en défaut, la Société prendra en compte des indicateurs qualitatifs (défaillance d'un débiteur, restructuration d'un montant dû à la Société à des conditions que la Société ne considérerait pas autrement, ou des indications qu'un débiteur ou un émetteur puisse faire faillite) et des données quantitatives et développées en interne et obtenues de sources externes.

Passifs financiers

La Société décomptabilise les passifs financiers uniquement lorsque les obligations qui en résultent sont éteintes, qu'elles sont annulées ou expirées. La différence entre la valeur comptable d'un passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée ou à payer, y compris les actifs non monétaires transférés ou les passifs pris en charge, est comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

Déventures convertibles

Les composantes des déventures convertibles ont été présentées séparément à titre de passif et de composante des capitaux propres. La valeur de la composante passif des déventures a été établie, au moment de son émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêt ainsi que le capital dû à l'échéance à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif dont la Société pourrait se prévaloir pour des déventures similaires sans droit de conversion. La partie résiduelle du produit brut tiré de l'émission de ces déventures est présentée à titre d'option de conversion des déventures dans les capitaux propres après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revue ultérieurement. Le montant attribué y demeure pendant toute la durée des déventures convertibles connexes. Les frais d'émission des déventures convertibles sont imputés aux deux composantes au prorata de la répartition du produit de l'émission.

La composante passif présentée aux états consolidés de la situation financière augmente sur la durée des déventures jusqu'à atteindre la valeur nominale totale des déventures en circulation à l'échéance. La différence, soit l'accroissement des déventures convertibles, est présentée à titre de charges d'intérêts effectifs sur les déventures. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des déventures convertibles. Lorsque les porteurs font la conversion des déventures convertibles en actions ordinaires, les deux composantes mentionnées ci-dessus sont transférées au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance des déventures convertibles, l'élément capitaux propres des déventures convertibles sera transféré au surplus d'apport.

Frais de financement

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ses emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au résultat net.

Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les provisions représentent des passifs de la Société pour lesquels l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que les montants peuvent être estimés de manière fiable.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision découlant du temps écoulé est comptabilisée au résultat à titre de charges financières.

Un remboursement, que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers, relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Obligation au titre de la retraite et autres avantages du personnel

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies et d'un régime à prestations définies. Les contributions aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants du personnel sont reçus. Le passif lié au régime à prestations définies comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite, qui comprend les écarts actuariels relatifs aux obligations et le rendement des actifs du régime en excédent du revenu d'intérêts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global immédiatement sans reclassement ultérieur au résultat.

Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres à certains de ses dirigeants et employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur directement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges dans les états consolidés du résultat avec la contrepartie en crédit au compte de surplus d'apport. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications selon lesquelles le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des périodes antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au crédit du capital-actions ainsi que le coût de rémunération correspondant qui avait été constaté à titre de surplus d'apport.

Régime d'actions liées au rendement

La Société offre un régime d'actions liées au rendement (ALR) à certains dirigeants et employés de la Société. Les ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cibles de rendement. Le coût de rémunération est évalué à la juste valeur des actions à la date d'attribution et est constaté en charges sur la période de service concernée avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. La Société comptabilise la charge liée à ce régime en fonction de l'atteinte prévue de cibles de rendement. L'incidence de toute variation du nombre d'ALR à acquérir est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

Selon le régime d'ALR, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et comptabilisées au coût en réduction des capitaux propres. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la Société peuvent choisir de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'unités d'actions différées (UAD). Le passif au titre de la rémunération sous forme d'UAD est évalué à chaque date de clôture selon le nombre d'unités d'actions en circulation et selon le cours de l'action ordinaire de la Société. Les variations du passif sont comptabilisées comme une charge de rémunération et le passif est présenté dans les fournisseurs et autres crédateurs. Au 26 décembre 2020, aucune UAD n'a été octroyée à ce jour.

Régime d'actionnariat à l'intention des employés

La Société a établi un régime d'actionnariat à l'intention des employés. En vertu de ce régime, la Société verse, en contrepartie des montants versés par les employés, des cotisations établies selon des pourcentages prévus au régime. Ces cotisations sont constatées en charges au moment où les employés s'engagent à verser leur contrepartie.

Subventions gouvernementales

Le 27 mars 2020, le gouvernement canadien a annoncé une nouvelle subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), en vigueur depuis le 15 mars et prolongée actuellement jusqu'à l'été 2021, permettant aux entreprises canadiennes de faire face aux défis que pose la pandémie. Certains critères d'admissibilité doivent être rencontrés afin d'être éligible à la SSUC et recevoir une subvention sur les salaires versés aux employés, dont une baisse des revenus admissibles qui varie en fonction des périodes visées. Le gouvernement canadien a annoncé les critères d'admissibilité pour les périodes allant jusqu'en mars 2021. Aussi, le gouvernement canadien a annoncé une nouvelle subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL »), en vigueur depuis le 27 septembre 2020, et actuellement jusqu'en juin 2021 afin d'aider les entreprises à couvrir une partie de leur loyer et leurs dépenses immobilières. La Société respectait les critères d'admissibilité à ces subventions, lui permettant ainsi de compenser une partie de la diminution des ventes et des résultats nets causée par la pandémie. La Société continuera de suivre les développements sur les critères d'admissibilité pour ce qui est de périodes subséquentes.

La Société comptabilise les subventions lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. La subvention est comptabilisée selon la méthode de la réduction des coûts, soit en diminution de la dépense ou de l'actif auquel elle se rapporte.

Nouvelle convention comptable adoptée au cours de l'exercice en cours

IFRS 16 Contrats de location

Convention comptable

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 Contrats de location. IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative, éliminant ainsi la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

De plus, IFRS 16 modifie la définition du contrat de location; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession-bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information.

IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'obligation locative est égale à la valeur actuelle nette des paiements de loyers futurs actualisés au taux implicite du contrat de location, s'il est possible de le déterminer ou au taux marginal de la Société. Les paiements de loyers futurs incluent les éléments suivants :

- Les paiements fixes et les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- Le prix d'exercice de l'option d'achat lorsque la Société a une certitude raisonnable de l'exercer; et
- Les pénalités en cas de résiliation du contrat de location, si la Société prévoit résilier avant la fin de l'échéance.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût comprenant le montant de l'obligation locative initiale ajusté des paiements de location versés avant ou à la date de prise en effet du contrat ainsi que des avantages incitatifs, des coûts directs initiaux et des coûts de restauration, s'il y a lieu. Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût moins l'amortissement et les pertes cumulées. Ils sont amortis sur le moindre de la durée du contrat ou de la durée d'utilité du bien sous-jacent.

La Société utilise l'exemption permise pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent a une faible valeur et ceux dont la durée est inférieure à douze mois.

En mai 2020, l'IASB a publié également « Allègements de loyer liés à la COVID-19 (projet de modification d'IFRS 16) » qui vient modifier la norme de telle manière que les preneurs puissent bénéficier de l'exemption d'apprécier si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification du contrat de location. Parallèlement, l'IASB a également publié une proposition de mise à jour de la taxonomie IFRS afin de tenir compte de ce projet de modification. Cette modification n'a pas eu d'impact pour la Société sur les états financiers consolidés.

Incidence de l'adoption d'IFRS 16

La Société a adopté la norme IFRS 16 le 29 décembre 2019 et a choisi l'approche rétrospective modifiée. La Société a comptabilisé l'effet cumulatif de l'application initiale en tant qu'ajustement dans le déficit au 29 décembre 2019 sans retraitement des chiffres de la période comparative. À la date d'adoption, l'obligation locative des contrats de location classés antérieurement à titre de contrat de location simple en vertu IAS 17 *Contrats de location* correspond à la valeur actuelle des paiements de location restants actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat ou au taux marginal de la

Société comme le permet IFRS 16. La Société a fait le choix d'évaluer l'actif au titre de droits d'utilisation à un montant équivalent à l'obligation locative y afférente.

Lors de l'application initiale, la Société s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes qui sont permises par IFRS 16 :

- Conserver l'ancienne définition d'un contrat de location pour les contrats en vigueur à la date d'application initiale permettant de ne pas réévaluer tous les contrats;
- Appliquer la norme à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques similaires ainsi que de lui appliquer un taux d'actualisation unique. Cette mesure a été utilisée pour les contrats de véhicules;
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif lié au titre de droits d'utilisation; et
- Utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location.

L'ajustement aux capitaux propres du début correspond à la baisse de valeur de 3 308 \$, nette de l'impôt différé de 734 \$ comptabilisée sur les actifs au titre de droits d'utilisation dont la juste valeur était inférieure à la valeur comptable.

L'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur le bilan de la Société au 29 décembre 2019 :

	Solde au 28 décembre 2019	Adoption d'IFRS 16	Solde redressé au 29 décembre 2019
	\$	\$	\$
Actif			
Immobilisations corporelles	10 486	(2 940)	7 546
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	57 437	57 437
Actifs d'impôts différés	2 295	734	3 029
Total	12 781	55 231	68 012
Passif			
Portion à court terme de la dette à long terme	2 983	(1 004)	1 979
Portion à court terme des obligations locatives	—	11 941	11 941
Dette à long terme	17 926	(2 963)	14 963
Obligations locatives	—	49 831	49 831
Total	20 909	57 805	78 714
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	100 103	(2 574)	97 529

Pour calculer les obligations locatives, la Société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 29 décembre 2019. Le taux d'actualisation utilisé pour les bâtisses est de 3,58 % et celui des véhicules est de 5,98 %. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont liés à des contrats relatifs à des bâtisses pour 41 690 \$ et à des véhicules pour 15 747 \$.

Pour les exercices terminés le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les obligations locatives comptabilisées au 29 décembre 2019 et les contrats de location simple inclus dans la note 19 *Contrats de location et engagements* en vertu de l'IAS 17 au 28 décembre 2019 :

	\$
Engagements découlant de contrats de location simple au 28 décembre 2019	48 520
Impact de l'actualisation au taux d'emprunt marginal	(9 296)
Ajout: contrats de location-financement au 29 décembre 2019	3 967
Dédution : contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	(76)
Ajout : options de renouvellement ayant une certitude raisonnable d'être exercées	19 606
Dédution : contrats de services au 29 décembre 2019 exclus de IFRS 16	(950)
Obligations locatives comptabilisées au 29 décembre 2019	61 771
Obligations locatives à court terme	11 941
Obligations locatives à long terme	49 830
	61 771

L'adoption d'IFRS 16 a eu les impacts suivants au cours de l'exercice se terminant le 26 décembre 2020 :

	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
	\$	\$	\$
Diminution des charges d'exploitation	(8 617)\$	(2 909)\$	(11 526)\$
Augmentation des charges financières	1 477 \$	452 \$	1 929 \$
Augmentation des amortissements	6 666 \$	1 937 \$	8 603 \$

3 Estimations et jugements significatifs

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction de la Société pose un certain nombre de jugements et des estimations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces jugements et estimations sont fondés sur les faits et l'information obtenue dont dispose la direction. La direction révisé à chaque date de clôture ses jugements et estimations. Les résultats réels peuvent différer des jugements, estimations et hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements et les estimations significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous :

Remises des fournisseurs

La Société constate les remises des fournisseurs en estimant le degré d'atteinte des conditions donnant droit aux remises.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de présentation de l'information financière en fonction de l'utilité prévue des actifs de la Société. Les résultats réels peuvent toutefois être différents en raison d'obsolescence technique, particulièrement en ce qui a trait au matériel informatique et aux logiciels de distribution.

Obligation au titre de la retraite

La direction procède à une estimation annuelle de son obligation au titre de la retraite avec le soutien d'actuaire indépendants; toutefois, le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation. L'estimation de son obligation au titre de la retraite est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société à des facteurs actuariels. Les taux d'actualisation sont déterminés vers la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entités de haute qualité et libellées dans la même monnaie que les prestations à verser et ayant des échéances similaires à celles du passif lié à la retraite connexe. Il existe des incertitudes quant aux estimations qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des obligations de la Société au titre des prestations constituées.

Actifs d'impôts différés

L'évaluation de la probabilité du bénéfice imposable futur pour lequel les actifs d'impôts différés pourront être utilisés s'appuie sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que sur les limites d'utilisation des pertes non utilisées. Si une prévision positive de bénéfice imposable indique qu'il est probable que les actifs d'impôts différés soient utilisés, plus particulièrement si cette utilisation n'est soumise à aucune limite de temps, ces actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés en entier. La direction pose ainsi un jugement quant à l'existence de bénéfices imposables suffisants auxquels ces éléments pouvant être imputés en tenant compte de certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes et des faits et des circonstances propres à chacun.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La direction détermine la valeur recouvrable en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses clés relativement aux résultats opérationnels futurs, tels que le taux de croissance ou décroissance des ventes, du ratio du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement ainsi que du taux d'actualisation. Ces hypothèses clés se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours des prochains exercices.

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché et d'un ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs.

4 Secteurs opérationnels

La Société compte deux secteurs opérationnels : Distribution et Grossiste. Ces deux secteurs font l'objet d'un suivi et des décisions stratégiques sont prises en fonction de leurs résultats respectifs. Les actifs et passifs ne sont pas considérés par la direction pour analyser les différents secteurs.

Les activités du secteur Distribution comprennent la distribution de produits alimentaires et connexes dans les créneaux de l'hôtellerie, de la restauration, des marchés institutionnels (« HRI ») et celui du marché de détail. Dans ce secteur, la Société distribue des produits spécialisés tels que les viandes, les poissons et les fruits de mer (« Distribution Spécialisée ») ainsi que des produits généralisés alimentaires et connexes (« Distribution Broadline »). Ces différents types de produits sont regroupés sous un seul secteur en raison de leur similitude au niveau de la nature des produits, du type de clients et des méthodes de distribution.

Les activités du secteur Grossiste comprennent la vente de produits généralisés alimentaires et connexes à des distributeurs à partir de son centre de distribution de Boucherville.

La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon le BAIIA ajusté, qui correspond aux ventes moins le coût des marchandises vendues et les charges d'exploitation liées aux opérations courantes. Les autres charges sont gérées sur la base consolidée et par conséquent, ne sont pas reflétées dans le BAIIA ajusté. Les éliminations intersectorielles et autres, éliminent toutes transactions intersectorielles comprises dans les résultats d'exploitation de chaque secteur et incluent les activités du siège social. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

	Secteur distribution		Secteur grossiste		Éliminations intersectorielles et autres		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	(Redressés, Note 5)		(Redressés, Note 5)		(Redressés, Note 5)		(Redressés, Note 5)	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes sectorielles	309 258	491 359	192 388	229 973	(40 327)	(55 373)	461 319	665 959
Charges opérationnelles	291 022	474 082	175 395	212 315	(34 011)	(48 086)	432 406	638 311
BAIIA ajusté	18 236	17 277	16 993	17 658	(6 316)	(7 287)	28 913	27 648

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les totaux des résultats des secteurs opérationnels de la Société et les principales données financières dans les états financiers consolidés de la Société :

	2020	2019
	\$	\$
	(Redressés, Note 5)	
Résultat net lié aux activités poursuivies	3 798	7 502
Charge d'impôts	1 171	2 605
Charges financières	6 712	7 023
Résultat opérationnel	11 681	17 130
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions	309	32
Frais non liés aux opérations courantes	1 811	881
Amortissements	15 112	9 605
BAIIA ajusté	28 913	27 648

Tel que mentionné à la note 2, l'adoption de la norme IFRS 16 a entraîné une comptabilisation différente des contrats de location de celle utilisée en 2019 en vertu de l'IAS 17. Le comparatif n'a pas été retraité puisque la Société a choisi d'adopter cette norme au 29 décembre 2019 en utilisant la méthode rétrospective modifiée. Les impacts de l'adoption de la norme IFRS 16 divulgués à la note 2 doivent être pris en compte afin de rendre le BAIIA ajusté de 2020 comparable à celui de 2019.

Ventilation des produits

Les produits du secteur Distribution et Grossiste sont vendus majoritairement au Québec. Les ventes sectorielles en fonction du type de produits font l'objet d'un rapprochement avec les ventes de la Société dans le tableau qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
	(Redressés, Note 5)	
Distribution		
Broadline	225 701	295 700
Spécialisée	83 557	195 659
Total distribution	309 258	491 359
Grossiste	192 388	229 973
Éliminations	(40 327)	(55 373)
Total	461 319	665 959

5 Activités abandonnées

Activités de Distribution broadline en Ontario

Le 8 janvier 2020, la Société a annoncé la consolidation des activités de Distribution broadline de la division Summit Foods (« Summit ») en Ontario vers son centre de distribution de Mississauga résultant ainsi en la fermeture des centres de distribution de London et d'Ottawa le 9 février 2020 et le 2 mars 2020, respectivement.

Le 11 mai 2020, la Société a annoncé la clôture de la vente de la majorité des actifs de sa division Summit pour une somme de 9 457 \$ sujet à certains ajustements après la clôture ainsi qu'une contrepartie éventuelle en fonction du niveau de ventes au cours des 12 prochains mois. Une somme de 7 723 \$ a été reçue lors de la clôture de la transaction et un montant net de 444 \$ a été reçu lors de la finalisation du fonds de roulement. Le montant résiduel sera reçu au cours des prochains mois lorsque les ajustements finaux seront connus. La vente comprend les activités des restaurants indépendants et en franchises, ainsi que certains actifs et employés de ventes. La fermeture du centre de Mississauga a eu lieu en juillet 2020.

Le tableau suivant présente le produit de disposition et la valeur comptable des actifs nets cédés survenus au cours du deuxième trimestre 2020 :

	\$
Produit de disposition	9 457
Valeur comptable des actifs et passifs disposés :	
Clients et autres débiteurs	3 709
Stocks	6 903
Frais payés d'avance	661
Actifs au titre de droits à l'utilisation	3 037
Fournisseurs et autres créditeurs	(2 389)
Obligations locatives	(3 037)
	8 884
Frais de transaction	(474)
Gain sur disposition	99

Vente de sa division Viandes Décarie

Le 10 mai 2019, la Société a conclu la vente des actifs de sa division Viandes Décarie pour la somme de 20 070 \$ incluant les ajustements finaux liés au fonds de roulement, dont une somme de 17 750 \$ a été reçue au moment de la clôture de la transaction. La somme résiduelle représentant un solde de prix de vente à recevoir sera remboursable sur une durée maximale de cinq ans suivant les termes de l'entente, dont 552 \$ reçu à ce jour.

La Société a reclassé à titre d'activités abandonnées les résultats et les flux de trésorerie des exercices courant et précédent de ces deux divisions, séparément des activités poursuivies de la Société.

Le résultat net des activités abandonnées se détaille comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Ventes	68 822	431 503
Coût des marchandises vendues	62 408	390 006
Marge brute	6 414	41 497
Charges d'exploitation	9 348	49 560
Amortissements	2 263	225
Frais non liés aux opérations courantes	11 014	(7 799)
Pertes de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles	—	243
Résultat opérationnel	(16 211)	(732)
Charges financières	493	140
Résultat avant impôts	(16 704)	(872)
Recouvrement d'impôt	(4 294)	(1 097)
Résultat net des activités abandonnées	(12 410)	225

La charge d'impôts représente la variation d'impôts différés sur les actifs au titre de droits d'utilisation et la constatation d'attributs fiscaux.

Les frais non liés aux opérations courantes relatifs aux activités abandonnées se répartissent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Primes de séparation	7 741	—
Provision pour baux déficitaires	1 504	—
Provision pour désuétude des stocks et mauvaises créances	490	—
Gain sur disposition	(1 547)	(7 799)
Frais de fermeture et autres	2 826	—
Total	11 014	(7 799)

Les frais non liés aux opérations courantes pour 2020 résultent de la fermeture des centres de distribution situés à London et à Ottawa qui ont eu lieu en février et mars 2020, respectivement, ainsi que la fermeture du centre de distribution de Mississauga en juillet 2020. En 2020, la Société a comptabilisé une reprise de valeur d'un montant de 650 \$ pour ces centres de distribution. Les sommes impayées de ces frais de restructuration sont présentées à la note 18. Les frais non liés aux opérations courantes de 2019 représentent le gain sur disposition réalisé sur la vente de la division Viandes Décarie.

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(5 593)	(8 836)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7 614	16 745
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 718)	(399)
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités abandonnées	(1 697)	7 510

Les flux de trésorerie liés activités de financement des activités abandonnées incluent des paiements des obligations locatives de 3 285 \$ et des charges financières payées sur celles-ci de 475 \$.

6 Charges d'exploitation

		2020	2019
		\$	(Redressés, Note 5) \$
Salaires et avantages sociaux ⁽¹⁾	Notes 21	36 156	50 122
Contrats de services et portion variable liés aux contrats de location	2	2 224	11 435
Entretien et maintenance		2 629	2 682
Commodités		2 970	4 377
Autres ⁽²⁾		4 236	7 405
		48 215	76 021

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice 2020, les salaires et avantages sociaux sont nets des SSUC acquises relativement à la pandémie d'un montant de 6 883 \$ duquel un montant de 498 \$ est à recevoir au 26 décembre 2020.

⁽²⁾ Au cours de l'exercice 2020, les autres sont nets des SUCL acquises relativement à la pandémie d'un montant de 184 \$.

7 Frais non liés aux opérations courantes

Les frais non liés aux opérations courantes relatifs aux activités poursuivies se répartissent comme suit :

	2020	2019 (Redressés, Note 5)
	\$	\$
Primes de séparation	511	444
Provision pour mauvaises créances ^(a)	626	—
Autres ^(b)	674	437
	1 811	881

^(a) Une provision pour mauvaise créance d'un montant de 626 \$ a été comptabilisée en 2020 suite à la fermeture temporaire de certains de nos clients dans le domaine de la restauration due à la pandémie.

^(b) Le 24 février 2020, la Société a annoncé que l'option de Dubé & Loïselle inc. n'a pas été exercée. La Société avait acquis cette option en octobre 2016 pour une somme de 500 \$. Cette somme a été radiée lors du premier trimestre 2020. Les autres frais représentent des frais juridiques et autres charges en lien avec des activités non courantes.

8 Impôts sur le résultat

Les actifs et passifs d'impôts différés relatifs aux différences temporelles déductibles et imposables ainsi qu'aux pertes fiscales non utilisées ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière.

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôts sur le résultat pour les exercices clos le 26 décembre 2020 et le 28 décembre 2019 :

	2020	2019
	(Redressés, Note 5)	
	\$	\$
Impôts sur le résultat exigibles		
Exercice considéré	13	70
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(41)	(570)
	(28)	(500)
Impôts différés		
Ajustements au titre des exercices antérieurs	229	649
Création et renversement des différences temporaires	970	2 416
Incidence des variations des taux d'impôt	—	40
	1 199	3 105
Charges d'impôts	1 171	2 605

La différence entre le taux effectif de la charge d'impôts sur le résultat et le taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux des impôts sur le résultat au Canada résulte des éléments suivants :

	2020	2019
	(Redressés, Note 5)	
	\$	\$
Résultat avant impôts	4 969	10 107
Taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux	26,50 %	26,56 %
Charges d'impôts au taux d'imposition statutaire	1 317	2 684
Éléments non déductibles fiscalement	280	99
Éléments non imposables fiscalement	(14)	—
Ajustement des attributs fiscaux	188	69
Autres	(600)	(247)
Charges d'impôts	1 171	2 605

La variation nette des actifs et des passifs d'impôts différés, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs aux mêmes administrations fiscales, se présente comme suit :

	2020			
	Solde au début de l'exercice	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	1 589	2 638	—	4 227
Immobilisations corporelles	(126)	282	—	156
Immobilisations incorporelles	(2 241)	1 386	—	(855)
Goodwill	949	—	—	949
Frais relatifs à l'émission de dettes, actions et débetures	124	73	—	197
Provisions	454	(318)	—	136
Autres	1 508	(232)	240	1 516
Actifs nets d'impôts différés	2 257	3 829	240	6 326

	2019			
	Solde au début de l'exercice	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	2 478	(889)	—	1 589
Immobilisations corporelles	(346)	220	—	(126)
Immobilisations incorporelles	(1 187)	(1 054)	—	(2 241)
Goodwill	1 165	(216)	—	949
Frais relatifs à l'émission de dettes, actions et débetures	150	(26)	—	124
Provisions	694	(240)	—	454
Autres	1 176	168	164	1 508
Actifs (passifs) nets d'impôts différés	4 130	(2 037)	164	2 257

	2020	2019
	\$	\$
Présenté dans les:		
Actifs d'impôts différés	6 351	2 295
Passifs d'impôts différés	(25)	(38)
	6 326	2 257

Au 26 décembre 2020, la Société a des pertes en capital totalisant 4 942 \$ (4 470 \$ en 2019) pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Les pertes autres qu'en capital expireront entre 2038 et 2040.

La Société n'a pas comptabilisé de passifs d'impôt différés relativement aux différences temporaires découlant de ses participations dans des filiales, car la Société ne s'attend pas à ce que ces bénéfices soient rapatriés et qu'ils deviennent imposables pour la Société dans un avenir prévisible.

9 Résultat net par action

Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le résultat de base et dilué par action :

	2020	2019
	(Redressés, Note 5)	
	\$	\$
Résultat net lié aux activités poursuivies	3 798	7 502
Résultat net lié aux activités abandonnées	(12 410)	225
Résultat net	(8 612)	7 727
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	101 640 026	101 346 836
Incidences des options sur actions dilutives	—	388 187
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation	101 640 026	101 735 023
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	0,04	0,08
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités abandonnées	(0,12)	—
Résultat net par action de base et dilué	(0,08)	0,08

Les actions hypothétiquement émises à la suite de la conversion des débetures convertibles (20 000 000 d'actions en 2020 et 2019) et 2 658 982 options en 2020 (1 941 471 options en 2019) ont été exclues du calcul du résultat dilué par action pour les exercices clos les 26 décembre 2020 et 28 décembre 2019 puisque leur incidence a un effet non dilutif.

10 Clients et autres débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Comptes clients	26 167	57 873
Remises des fournisseurs à recevoir	5 254	11 389
Autres	2 995	3 381
	34 416	72 643

Les comptes clients de la Société ont été examinés afin de détecter des indicateurs de moins-value. Le taux de défaut de paiements des comptes clients de la Société est faible, soit inférieur à 0,5 %. Le classement chronologique des comptes clients n'ayant pas subi de moins-value se détaille comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Courant	24 716	56 782
Arriéré de 31 à 60 jours	1 451	1 074
Arriéré de plus de 60 jours	—	17
	26 167	57 873

L'évolution de la provision pour créances douteuses qui a été constituée à l'égard des comptes clients se détaille comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	906	1 133
Charge de l'exercice	1 155	706
Radiations	(921)	(933)
Solde à la fin de l'exercice	1 140	906

L'exposition maximale au risque de crédit de la Société à la date de divulgation se rapproche de la valeur comptable de chaque catégorie de créances mentionnée ci-dessus.

11 Immobilisations corporelles

	Notes	Équipements \$	Véhicules routiers \$	Matériel informatique \$	Améliorations locatives \$	Véhicules routiers détenus à titre de location- financement \$	Total \$
Exercice terminé le 26 décembre 2020							
Valeur nette comptable au début		3 385	393	1 010	2 758	2 940	10 486
Acquisitions		731	—	699	133	—	1 563
Dispositions liées aux activités poursuivies		—	(26)	—	—	—	(26)
Dispositions liées aux activités abandonnées		(291)	—	(20)	—	—	(311)
Amortissements		(1 210)	(106)	(382)	(815)	—	(2 513)
Perte de valeur	14	—	—	—	(137)	—	(137)
Adoption d'IFRS 16	2	—	—	—	—	(2 940)	(2 940)
Valeur nette comptable à la fin		2 615	261	1 307	1 939	—	6 122
Au 26 décembre 2020							
Coût		15 693	3 791	5 935	7 950	—	33 369
Amortissement et perte de valeur cumulés		(13 078)	(3 530)	(4 628)	(6 011)	—	(27 247)
Valeur nette comptable		2 615	261	1 307	1 939	—	6 122
	Note	Équipements \$	Véhicules routiers \$	Matériel informatique \$	Améliorations locatives \$	Véhicules routiers détenus à titre de location- financement \$	Total \$
Exercice terminé le 28 décembre 2019							
Valeur nette comptable au début		3 124	688	518	3 356	3 456	11 142
Acquisitions		1 354	22	809	727	78	2 990
Dispositions		(38)	(34)	16	(323)	—	(379)
Amortissements		(1 033)	(283)	(333)	(792)	(594)	(3 035)
Perte de valeur	14	(22)	—	—	(210)	—	(232)
Valeur nette comptable à la fin		3 385	393	1 010	2 758	2 940	10 486
Au 28 décembre 2019							
Coût		20 069	7 497	6 974	13 054	6 867	54 461
Amortissement et perte de valeur cumulés		(16 684)	(7 104)	(5 964)	(10 296)	(3 927)	(43 975)
Valeur nette comptable		3 385	393	1 010	2 758	2 940	10 486

12 Immobilisations incorporelles

	Logiciels de distribution	Bonis à la signature	Relations clients	Marques de commerce	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 26 décembre 2020					
Valeur nette comptable au début	1 090	186	21 643	8 542	31 461
Acquisitions	678	—	—	—	678
Amortissements	(538)	(186)	(4 846)	—	(5 570)
Valeur nette comptable à la fin	1 230	—	16 797	8 542	26 569

Au 26 décembre 2020

Coût	9 109	2 999	90 769	8 542	111 419
Amortissement et perte de valeur cumulés	(7 879)	(2 999)	(73 972)	—	(84 850)
Valeur nette comptable	1 230	—	16 797	8 542	26 569

	Logiciels de distribution	Bonis à la signature	Relations clients	Marques de commerce	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 28 décembre 2019					
Valeur nette comptable au début	1 521	802	27 225	8 542	38 090
Acquisitions	185	—	—	—	185
Dispositions	(8)	—	—	—	(8)
Amortissements	(597)	(616)	(5 582)	—	(6 795)
Perte de valeur	(11)	—	—	—	(11)
Valeur nette comptable à la fin	1 090	186	21 643	8 542	31 461

Au 28 décembre 2019

Coût	10 639	2 999	90 770	8 542	112 950
Amortissement et perte de valeur cumulés	(9 549)	(2 813)	(69 127)	—	(81 489)
Valeur nette comptable	1 090	186	21 643	8 542	31 461

La durée de vie moyenne pondérée restante des actifs intangibles amortissables à durée de vie définie est de 4,2 années.

13 Contrats de location

i) La Société en tant que preneur

Les principaux actifs au titre de droits d'utilisation détenus en vertu des contrats de location conclus par la Société se composent de bâtiments et véhicules routiers et autres.

Au 26 décembre 2020, les variations des actifs au titre de droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

	Bâtiments \$	Véhicules routiers et autres \$	Total \$
Exercice terminé le 26 décembre 2020			
Valeur nette comptable à l'adoption d'IFRS 16	41 690	15 747	57 437
Nouveaux baux	2 003	430	2 433
Résiliations et ajustements liés aux activités poursuivies	(394)	(32)	(426)
Reprise de valeur	650	1 132	1 782
Amortissement	(6 933)	(2 339)	(9 272)
Résiliations et ajustements liés aux activités abandonnées	(8 567)	(4 937)	(13 504)
Valeur nette comptable à la fin	28 449	10 001	38 450
Au 26 décembre 2020			
Coût	34 475	14 566	49 041
Amortissement et perte de valeur cumulés	(6 026)	(4 565)	(10 591)
Valeur nette comptable	28 449	10 001	38 450

La Société effectue des paiements variables au titre de la location. Ces frais sont comptabilisés dans les charges d'exploitation pour un total de 1 611 \$ en 2020.

Au 26 décembre 2020, les variations d'obligations locatives s'établissaient comme suit :

	Bâtiments	Véhicules routiers et autres	Total
	\$	\$	\$
Exercice terminé le 26 décembre 2020			
Valeur nette comptable à l'adoption d'IFRS 16	44 996	16 776	61 772
Nouveaux baux	2 003	430	2 433
Résiliations et ajustements liés aux activités poursuivies	(394)	—	(394)
Paiements de loyers	(8 663)	(4 611)	(13 274)
Intérêts sur les obligations	1 475	552	2 027
Résiliations et ajustements liés aux activités abandonnées	(6 149)	(4 782)	(10 931)
Valeur nette comptable à la fin ^(a)	33 268	8 365	41 633
Courant	5 853	2 975	8 828
Non courant	27 415	5 390	32 805

^(a) La valeur nette comptable de l'obligation locative comprend un montant de 4 192 \$ relié à l'actif en sous-location tel qu'expliqué à ii ci-dessous).

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,21 % au 26 décembre 2020. La durée de vie résiduelle pondérée des contrats de location au 26 décembre 2020 était de 3,8 ans.

Les loyers minimums futurs à payer aux termes des contrats de location définis ci-dessus au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	\$
2021	10 360
2022	8 604
2023	5 183
2024	4 765
2025	4 024
2026 et suivants	15 651
	48 587

ii) La Société en tant que bailleur

La Société agit à titre de bailleur intermédiaire pour un contrat de sous-location de bâtiments

Contrats de location-financement

En 2020, la Société a comptabilisé des produits financiers de 35 \$. Les loyers minimums futurs à recevoir relativement au bâtiment sous-loué s'établiront comme suit :

	\$
2021	915
2022	915
2023	915
2024	915
2025	915
2026 et suivants	—
Total des paiements de loyers à recevoir non actualisés	4 575
Produits financiers non perçus	(392)
Débiteurs liés au contrat de sous-location	4 183
Courant	778
Non courant	3 405

Les loyers minimums à recevoir sont inclus dans les Autres actifs au bilan.

14 Perte de valeur

Goodwill et marques de commerce

Aux fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce par UGT se détaille comme suit :

	2020		2019	
	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce
	\$	\$	\$	\$
Division Boucherville	50 359	6 700	50 359	6 700
Division Norref	20 454	1 842	20 454	1 842
	70 813	8 542	70 813	8 542

À chaque fin d'exercice, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour évaluer la valeur recouvrable des UGT, la Société a établi des projections des flux de trésorerie pour les cinq prochains exercices sur la base du budget. Les projections de flux de trésorerie au-delà de l'exercice couvert par le budget ont été établies en leur appliquant un taux de croissance / décroissance stable des ventes pour les années futures, ce taux n'excédant pas le taux de croissance / décroissance moyen à long terme pour les secteurs d'activité de la Société.

Les projections de flux de trésorerie actualisées ont été préparées par la direction en se basant autant sur des données historiques que sur les tendances futures observables par la Société et selon certaines hypothèses clés :

- En 2020, la Société a utilisé des taux moyens de décroissance et de croissance des ventes allant de 2,0 % à 14,8 % (de -6,2 % à 1,4 % en 2019).
- Le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement qui est basé sur le budget interne pour 2021. Le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement de 2022 à 2025, ainsi que les valeurs finales, ont été extrapolés à l'aide de ces taux de croissance basés essentiellement sur l'indice des prix à la consommation ainsi que les données observables du marché dans lesquels les UGT évoluent.
- En 2020, la Société a utilisé un taux d'actualisation de 9,4 % (taux de 10,1 % en 2019). Ce taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital de la Société et pour des entreprises œuvrant dans le même secteur d'activités que l'UGT.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Une perte de valeur de 137 \$ et de 243 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice 2020 et 2019, respectivement, sur les actifs de Summit et est incluse dans le résultat net lié aux activités abandonnées.

15 Fournisseurs et autres créiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs	26 504	63 288
Salaires et rémunération connexe à payer	4 578	6 683
Autres	7 437	12 353
	38 519	82 324

16 Dette à long terme

		Au 26 décembre 2020	Au 28 décembre 2019
	Note	\$	\$
Facilité de crédit ^(a)		—	2 000
Dette subordonnée ^(b)		12 000	15 000
Obligations découlant de contrats de location-financement portant intérêt à des taux d'intérêt variant de 2,95% à 7,28% en 2019	2	—	3 967
Moins frais de financement non amortis		(140)	(58)
Total de la dette		11 860	20 909
Versements exigibles à moins d'un an		—	2 983
Total de la dette à long terme		11 860	17 926

^(a) Facilité de crédit

La facilité de crédit est composée d'un crédit rotatif d'un montant maximal de 90 000 \$ incluant, une marge de crédit d'exploitation de 13 500 \$. De gré à gré, la facilité de crédit peut être augmentée de 20 000 \$. Elle est garantie par une hypothèque de premier rang sur tous les actifs présents et futurs de la Société. Les montants empruntés peuvent prendre plusieurs formes et le taux d'intérêt varie en fonction du type d'emprunt effectué. Au 26 décembre 2020, la facilité de crédit n'est pas utilisée. Au 28 décembre 2019, les montants empruntés sur la facilité de crédit portaient intérêt à des taux se situant entre 3,55 % et 3,66 %. Au 26 décembre 2020, la facilité de crédit disponible est de 30 047 \$ compte tenu des actifs présents à cette date. La facilité de crédit vient à échéance le 13 octobre 2021. Voir la note 28, événements postérieurs à la date de clôture, pour la signature de la nouvelle facilité de crédit le 18 février 2021.

La Société a l'obligation de respecter un ratio de couverture des charges fixes. Au 26 décembre 2020, ce ratio était respecté.

Au 26 décembre 2020, des lettres de garantie d'emprunt totalisant 1 044 \$ (1 044\$ au 28 décembre 2019) étaient utilisées pour supporter la location d'un centre de distribution de la Société.

^(b) Dette subordonnée

Selon les termes de l'entente initiale, la dette subordonnée avait une valeur nominale de 25 000 \$ et venait à échéance au 13 avril 2021. Au cours de l'exercice 2020 et 2019, la Société a procédé au remboursement d'une tranche de 3 000\$ et de deux tranches totalisant 10 000 \$, respectivement portant la valeur nominale à 12 000 \$. En vertu des termes de l'entente, les intérêts sur la dette sont payables mensuellement au taux de base de 7,0 % en 2020 (8,0 % en 2019). Le prêt subordonné est garanti par une hypothèque sur tous les actifs présents et futurs de la Société, garantie qui est subordonnée à la garantie de premier rang consentie pour la facilité de crédit. Le 29 mai 2020, la Société a signé une entente afin de prolonger l'échéance de sa dette subordonnée jusqu'au 15 février 2022 aux mêmes conditions.

Le 18 février 2021, la Société a remboursé la totalité de la dette subordonnée. Voir la note 28, événements postérieurs à la date de clôture.

Des frais de financement de 204 \$ ont été engagés au cours de l'exercice clos le 26 décembre 2020 relativement aux prolongements de ces deux ententes de crédit.

17 Débentures

	2020	2019
	\$	\$
Débentures convertibles	50 000	50 000
Moins frais de financement non amortis	188	424
	49 812	49 576

Les débentures sont convertibles, au gré de leur porteur, en actions, au taux de conversion de 400 actions par tranche de 1 000 \$ de capital des débentures, soit un prix de conversion de 2,50 \$ par action (2,50 \$ par action en 2019). La Société peut, en certaines circonstances, procéder à leur rachat anticipé, de façon partielle ou en totalité, depuis le 30 avril 2015.

Les débentures ont une valeur nominale de 50 000 \$ et viennent à échéance au 13 octobre 2021, portant intérêt au taux de 6,0 % (6,0 % en 2019). En vertu des termes de l'entente, le taux effectif des débentures est de 6,55 % (6,55 % en 2019).

Voir la note 28, événements postérieurs à la date de clôture pour l'annonce du rachat anticipé de la totalité des débentures.

18 Provisions

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 210	597
Révision des hypothèses	(360)	613
Ajout de provision ⁽¹⁾	10 503	—
Provisions utilisées au cours de l'exercice ⁽¹⁾	(9 917)	—
Solde à la fin de l'exercice	1 436	1 210
Courantes	1 436	1 210
Non courantes	—	—
Solde à la fin de l'exercice	1 436	1 210

⁽¹⁾ La fermeture de ses centres de distribution situés à Ottawa et à London résultant de l'annonce faite par la Société en janvier 2020 et celui situé à Mississauga, tel que mentionné à la note 5, a entraîné des frais non liés aux opérations courantes. Au 26 décembre 2020, des sommes impayées pour prime de séparation d'un montant de 300 \$ et pour baux déficitaires de 1 136 \$ sont incluses dans les Fournisseurs et autres créditeurs au bilan.

19 Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires participatives, avec droit de vote et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées qui peuvent être émises en série, dont les privilèges, modalités, restrictions et conditions afférents à chaque série doivent être établis au moment de leur émission

Actions ordinaires émises et entièrement libérées

	2020		2019
	Nombre	Montant	Nombre
		\$	
En circulation au début de l'exercice	101 677 932	256 296	101 177 932
Emission au cours de l'exercice	3 353	4	500 000
En circulation à la fin de l'exercice	101 681 285	256 300	101 677 932
			256 296

Il n'y avait aucune action privilégiée en circulation pendant les périodes visées.

Le 21 octobre 2020, 3 353 actions ordinaires ont été émises dans le cadre de la conversion d'options d'achat d'actions pour un montant de 4 \$.

Le 31 juillet 2019, 500 000 actions ordinaires ont été émises dans le cadre de la conversion d'options d'achat d'actions pour un montant de 657 \$.

20 Engagements

La Société s'est engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour l'entretien dont la durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes allant jusqu'en janvier 2025. Les paiements minimaux futurs de la Société se détaillent comme suit au 26 décembre 2020 :

	\$
Moins de 1 an	459
De 1 an à 5 ans	265
	724

21 Rémunération du personnel

a) Charges au titre des avantages du personnel

		2020	2019
			(Redressés, Note 5)
	Note	\$	\$
Salaires	6	25 759	39 446
Coût des avantages sociaux		7 765	7 912
Charges relatives au régime de rémunération à base d'actions		309	32
Retraite – régimes à cotisations définies		723	790
Retraite – régimes gouvernementaux à cotisations définies		1 600	1 942
		36 156	50 122

b) Rémunération du personnel fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « Régime d'Options ») autorisant le conseil d'administration de la Société à émettre des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés d'acquérir des actions ordinaires de la Société (ci-après les « Actions »). Le conseil d'administration de la Société a mis en place le régime en 2010.

Le nombre maximum d'Actions pouvant être émises aux termes d'options attribuées en vertu du Régime d'Options correspond à 10 % du nombre d'Actions en circulation au moment de l'attribution, et le nombre total d'Actions réservées aux fins d'attribution d'options à une même personne ne peut, en aucun cas, dépasser plus de 5 % des Actions. Étant donné que le Régime d'Options ne prévoit pas un nombre maximal fixe d'Actions pouvant être émises aux termes du Régime d'Options, les actionnaires de la Société devront l'approuver de nouveau tous les trois ans à compter de la date de l'assemblée annuelle de la Société.

Le prix auquel les Actions peuvent être souscrites aux termes d'une option attribuée en vertu du Régime d'Options correspond au cours du marché. Pour l'application du Régime d'Options, « cours du marché » s'entend de la moyenne pondérée en fonction du volume du cours des Actions sur une période de cinq jours de séance à la Bourse TSX qui précède la date d'attribution applicable.

À moins que le conseil d'administration de la Société n'en décide autrement à la date d'attribution, une option deviendra acquise et pourra être levée par le participant admissible (ci-après un « titulaire d'options ») en quatre tranches égales au moment du premier, du deuxième, du troisième et du quatrième anniversaire de la date d'attribution, ou selon une condition de performance. Le titulaire d'options peut alors lever une option acquise à tout moment avant le septième ou le dixième anniversaire de la date d'attribution ou la date antérieure fixée par le conseil d'administration (ci-après la « date d'expiration »), et toutes les options non levées expireront ou deviendront caduques et nulles et sans effet après la date d'expiration.

Si le conseil d'administration de la Société donne son approbation, plutôt que de payer le prix de levée applicable, le titulaire d'options pourra choisir de recevoir un nombre d'Actions en soustrayant le prix d'exercice applicable du cours du marché des Actions à la date de levée, et en multipliant la différence par le nombre d'Actions à l'égard desquelles l'option a été par ailleurs levée et en divisant ce produit par ce cours du marché.

Au cours de l'exercice 2020, la Société n'a procédé à aucun octroi d'option d'achat d'Actions ordinaires de la Société (2 215 000 octrois en 2019). La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice 2019 :

	2019
	Octroi de l'exercice
Moyenne pondérée des justes valeurs des options	0,30 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,51 %
Volatilité prévue de l'action	60 %
Dividende annuel prévu	—
Durée prévue	6,25 ans
Prix de l'action à la date d'attribution	0,59 \$
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,60 \$
Période de levée	4 ans

Un sommaire de la situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les exercices sont présentés dans le tableau suivant :

	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	3 416 471	0,94	4 218 943	1,69
Attribuées	—	—	2 215 000	0,60
Exercées	(12 500)	0,60	(500 000)	0,88
Annulées	(375 000)	0,75	(1 732 222)	1,01
Expirées	(369 989)	1,84	(785 250)	3,87
En circulation à la fin de l'exercice	2 658 982	0,84	3 416 471	0,94
Options pouvant être exercées	1 471 436	1,04	840 082	1,63

Les options annulées ont entraîné un renversement de la charge liée au régime de rémunération à base d'action d'un montant de 87 \$ en 2020 (300 \$ en 2019).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 26 décembre 2020 :

Date d'octrois	Année d'expiration	Prix de levée \$	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options pouvant être exercées
mai 2014	2021	3,70	50 000	50 000
juin 2015	2022	1,04	150 000	150 000
octobre 2016	2026	0,88	500 000	500 000
décembre 2016	2026	1,36	518 982	415 186
mai 2019	2029	0,60	380 000	91 250
juillet 2019	2029	1,02	30 000	7 500
août 2019	2029	0,94	30 000	7 500
novembre 2019	2029	0,47	1 000 000	250 000
			2 658 982	1 471 436

Régime d'actions liées au rendement

Aux termes du régime d'ALR de la Société, établi le 28 avril 2010, des actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés de la Société. Un fiduciaire nommé pour l'administration du régime d'ALR acquiert, si nécessaire, des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les actions ordinaires sont acquises après une durée maximale de trois ans, sur la base de cibles de rendement. À la date d'acquisition, les participants au régime d'ALR recevront les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte entre la date d'octroi des actions ordinaires et la date d'acquisition applicable. Les octrois d'actions ordinaires non acquis par un participant seront annulés si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou s'il est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires faisant l'objet des octrois annulés feront l'objet d'une vente dont le produit sera remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires seront également remis à la Société.

Au 26 décembre 2020, aucune action ordinaire ne peut être acquise par les participants du régime au cours de l'action. En 2020, aucune action liée au rendement n'a été émise.

c) Obligation au titre de la retraite et des autres avantages du personnel

Au 26 décembre 2020, la Société maintenait un régime de retraite à prestations définies et contribuait à des régimes de retraite à cotisations définies.

Le régime de retraite à prestations définies a été offert à un nombre restreint d'employés et n'est pas disponible pour de nouveaux employés. Selon le régime, un certain pourcentage du salaire est versé en composante de retraite chaque année. En vertu de ce régime, les prestations de retraite sont versées lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de la retraite.

Depuis le 1^{er} mars 2017, les membres actifs du régime ont cessé d'accumuler des prestations. L'annonce de la clôture de la vente de la majorité des actifs de la division Summit a entraîné la fin d'emploi de tous les employés actifs restants du régime ainsi qu'un règlement.

Les informations relatives au régime de retraite à prestations définies se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	9 890	9 049
Coût financier	283	342
Prestations versées	(311)	(773)
Écart actuariel	1 135	1 272
Paievements de prestations à l'égard d'un règlement	(2 430)	—
Perte actuarielle liée à un règlement	467	—
Solde à la fin de l'exercice	9 034	9 890
	2020	2019
	\$	\$
Actifs du régime		
Juste valeur au début de l'exercice	8 337	7 983
Revenu d'intérêts	227	303
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	236	657
Cotisations de l'employeur	102	178
Frais administratifs	(14)	(11)
Prestations versées	(311)	(773)
Paievements de prestations à l'égard d'un règlement	(2 430)	—
Juste valeur à la fin de l'exercice	6 147	8 337
Situation de capitalisation – Déficit au titre de la retraite	(2 887)	(1 553)

La composition des actifs du régime se détaille comme suit pour chacun des exercices 2020 et 2019 :

				2020
	Coté	Non coté	Total	Total
	\$	\$	\$	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	285	—	285	4,6 %
Instruments de capitaux propres - Niveau 1				
Canada	798	—	798	13,0 %
International	1 401	—	1 401	22,8 %
	2 199	—	2 199	35,8 %
Instruments de créances - Niveau 2				
Obligations de sociétés	3 166	—	3 166	51,5 %
Biens immobiliers - Niveau 3	—	497	497	8,1 %
Total des actifs	5 650	497	6 147	100,0 %
				2019
	Coté	Non coté	Total	Total
	\$	\$	\$	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	384	—	384	4,6 %
Instruments de capitaux propres - Niveau 1				
Canada	990	—	990	11,9 %
International	1 933	—	1 933	23,2 %
	2 923	—	2 923	35,1 %
Instruments de créances - Niveau 2				
Obligations de sociétés	4 547	—	4 547	54,5 %
Biens immobiliers - Niveau 3	—	483	483	5,8 %
Total des actifs	7 854	483	8 337	100,0 %

La charge de retraite du régime à prestations définies se présente comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts nets	56	39
Frais administratifs	14	11
Gains ou pertes actuariels d'un règlement	467	—
Montant comptabilisé en résultat net des activités abandonnées	537	50

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite se présente comme suit:

	2020	2019
	\$	\$
Écart actuariel		
Changement des hypothèses financières	(1 135)	(1 272)
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	236	657
Montant comptabilisé en autres éléments du résultat global	(899)	(615)

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société sont les suivantes :

	2020	2019
Coût des avantages		
Taux d'actualisation	3,15 %	3,95 %
Taux de croissance de la rémunération	s.o.	s.o.
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	2,45 %	3,15 %
Taux de croissance de la rémunération	s.o.	s.o.

L'hypothèse relative au taux de mortalité est fondée sur la table de mortalité des retraités canadiens des régimes du secteur privé (CPM2014Priv), publiée par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

Une variation de 0,5 point de pourcentage du taux d'actualisation utilisé dans les hypothèses actuarielles aurait l'incidence suivante sur l'obligation au titre de la retraite, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant inchangées :

	2020	2019
	\$	\$
Hausse du taux d'actualisation de 0,5%	(509)	(786)
Baisse du taux d'actualisation de 0,5%	563	888

22 Charges financières et charges financières payées

	2020	2019
		(Redressés, Note 5)
	\$	\$
Intérêts sur la facilité de crédit	822	1 673
Intérêts sur la dette subordonnée	1 009	1 812
Intérêts effectifs sur les débentures	3 227	3 227
Intérêts sur les obligations locatives	1 552	—
Autres	102	311
Charges financières	6 712	7 023
Charge de désactualisation financière sur la débenture	(236)	(236)
Amortissement des frais de financement	(122)	(502)
Charges financières payées	6 354	6 285

23 Flux de trésorerie

Variation nette du fonds de roulement

La variation nette du fonds de roulement entre les deux fins d'exercice en tenant compte des éléments du fonds de roulement pris en charge lors de la cession d'une filiale en propriété exclusive se présente comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	15 410	6 602
Stock	6 937	(1 194)
Autres actifs	705	659
Fournisseurs et autres créditeurs	(11 529)	(2 423)
Autres passifs	(1 344)	—
	10 179	3 644

Variation dans les passifs relatifs aux activités de financement :

	Obligations découlant de contrat de location	Obligations locatives	Facilité de crédit	Dette subordonnée	Débtures convertibles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 28 décembre 2019	3 967	—	1 979	14 963	49 576	70 485
Flux monétaires	—	(7 962)	(2 000)	(3 000)	—	(12 962)
Variations des éléments hors trésorerie						
Frais de refinancement payés	—	—	—	(204)	—	(204)
Autres mouvements non monétaires	—	(12 177)	21	101	236	(11 819)
Adoption d'IFRS 16 (note 2)	(3 967)	61 772	—	—	—	57 805
Solde au 26 décembre 2020	—	41 633	—	11 860	49 812	103 305

	Obligations découlant de contrat de location	Facilité de crédit	Dette subordonnée	Débtures convertibles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 29 décembre 2018	4 905	33 577	24 862	49 341	112 685
Flux monétaires	(1 000)	(32 000)	(10 000)	—	(43 000)
Variations des éléments hors trésorerie					
Acquisitions - location-financement	62	—	—	—	62
Autres mouvements non monétaires	—	402	101	235	738
Solde au 28 décembre 2019	3 967	1 979	14 963	49 576	70 485

24 Instruments financiers

A) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs, de l'endettement bancaire, des fournisseurs et autres créditeurs ainsi que de la portion à court terme de la dette à long terme est comparable à la valeur comptable en raison des courtes échéances, donc la valeur temps de l'argent est non significative.

La valeur comptable et la juste valeur des autres instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière se détaillent comme suit :

	2020		2019	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Passifs financiers				
Courants				
Débentures convertibles	49 812	49 500	—	—
Non courants				
Dette subordonnée	11 860	11 969	14 963	14 957
Débentures convertibles	—	—	49 576	42 260
	61 672	61 469	64 539	57 217

La juste valeur de la dette subordonnée a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs au taux de 6,5 % (6,5 % au 28 décembre 2019), soit le taux en vigueur de la dette subordonnée.

La juste valeur des débentures convertibles a été déterminée en fonction du cours auquel elles se transigent au 26 décembre 2020.

Évaluation de la juste valeur

Lorsqu'elle évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société se base le plus possible sur des données observables du marché. Les justes valeurs sont présentées selon la hiérarchie des justes valeurs, qui regroupe trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de ces éléments. Les trois niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non réajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables.

Au 26 décembre 2020, la Société a classé l'évaluation de la juste valeur des passifs présentés dans le tableau ci-dessus comme suit : débentures convertibles (niveau 1) et dette subordonnée (niveau 2). Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice 2020.

B) Gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société et vise à protéger la Société contre les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risque de taux d'intérêt

La facilité de crédit porte intérêt à un taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt à des taux variables.

Le solde de la facilité de crédit ayant été remboursé en totalité au cours du premier trimestre 2020, une variation raisonnablement possible selon la conjoncture actuelle du marché de 1,0 % du taux préférentiel bancaire n'aurait pas eu d'incidence significative sur le résultat net en 2020 (20 \$ en 2019).

Risque de crédit

La valeur comptable des clients et autres débiteurs et des autres actifs aux états consolidés de la situation financière représente le montant maximal du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le risque de crédit de la Société provient principalement des comptes clients et autres actifs. Le risque de crédit lié aux comptes clients est généralement diversifié. La Société exige un cautionnement ou une lettre de crédit bancaire pour certains de ses clients. Au 26 décembre 2020, la Société détient des garanties pour 1,8 % des comptes clients (1,0 % au 28 décembre 2019). De plus, à la suite de la pandémie, les termes de paiement de certains clients ont été modifiés pour des paiements d'avance ou sur livraison afin de minimiser les risques de crédit. Une dépense de mauvaises créances d'un montant de 626 \$ a été comptabilisée pour l'exercice 2020 à la suite de la fermeture temporaire de certains de nos clients dans le domaine de la restauration.

La politique de la Société consiste à soumettre chaque client à une procédure de vérification de son crédit.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. Ces prévisions sont mises à jour sur une base régulière afin de prendre aussi en compte les impacts de la pandémie qui évoluent rapidement. Selon nos prévisions mises à jour avec l'information dont la direction dispose actuellement, la Société s'attend à être en mesure de rencontrer ses obligations des 12 à 15 prochains mois par l'utilisation des flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et de financement. Voir la note 28, événements postérieurs à la date de clôture pour le détail des ententes de financement signées après le 26 décembre 2020.

Les flux de trésorerie non actualisés, incluant capital et intérêts liés aux passifs de la Société comportent les échéances suivantes :

	2020			
	Valeur comptable	Échéance avant 12 mois	Échéances 1 an à 3 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs	38 519	38 519	—	38 519
Dette subordonnée	12 000	780	12 097	12 877
Débetures convertibles	50 000	52 384	—	52 384
	100 519	91 683	12 097	103 780

25 Gestion du capital

À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités et le rendement pour ses actionnaires. Tout comme en 2019, le capital de la Société est composé de la trésorerie et de l'équivalent de trésorerie, de l'emprunt bancaire, de la dette à long terme, des débetures et des capitaux propres. La Société adopte une philosophie prudente à l'égard de la protection de son état de la situation financière. Cet objectif est atteint grâce à une gestion prudente du capital généré par la croissance interne, à l'optimisation de l'utilisation du capital à moindre coût et à l'utilisation du capital lorsqu'il est nécessaire de financer des mesures de croissance.

La Société a l'intention de maintenir une structure de capital flexible conforme aux objectifs énoncés ci-dessus, et ce, afin de pouvoir réagir efficacement aux variations de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut acquérir des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires, émettre de nouvelles actions, réunir des capitaux sous forme d'instruments de créances (garantis, non garantis, convertibles ou autres) ou refinancer la dette existante avec des instruments assortis d'autres caractéristiques.

Au 26 décembre 2020 et au 28 décembre 2019, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives sur ses dettes et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de gestion de capital.

26 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées de la Société comprennent celles avec les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni de conditions spéciales. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Transactions avec Dubé & Loiselle inc., une entité détenue par un administrateur de la Société

	Note	2020 \$	2019 \$
Ventes		15 884	26 936
Clients et autres débiteurs, nets des remises à payer ^(a)		187	447
Option d'achat de Dubé & Loiselle inc.	7	—	500

^(a) En 2020, les remises de 1 193 \$ (1 277 \$ en 2019) ont été effectuées conformément aux différents contrats régissant les relations entre la Société et Dubé & Loiselle inc., dans le cours normal des affaires, et sont comptabilisées en diminution des ventes de marchandises.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que ceux de la haute direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2020 \$	2019 \$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires, incluant les primes et allocations spéciales	2 772	2 823
Jetons de présence	365	451
Coût des avantages sociaux	191	219
Total des avantages à court terme du personnel	3 328	3 493
Régimes de retraite à cotisations définies	100	108
Rémunération à base d'actions	289	26
Total de la rémunération	3 717	3 627

27 Éventualité

Au cours du deuxième trimestre de 2019, une poursuite de 7 700 \$ a été intentée par un client contre la Société alléguant un défaut aux termes de l'entente. La Société entend se défendre vigoureusement.

28 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 18 février 2021, la Société a conclu une entente pour une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang d'un montant autorisé de 80 000 \$, incluant un prêt à terme de 30 000 \$ et d'un crédit rotatif de 50 000 \$, dont 5 000 \$ en marge de crédit d'exploitation. La facilité porte intérêt au coût des fonds majorés de 1,75 % à 3,25 % selon les ratios de levier financier de la Société. La facilité est garantie par ses filiales et prévoit des limites quant aux opérations et aux activités, particulièrement en ce qui a trait aux placements autorisés ainsi qu'à certains ratios financiers surtout liés au BAIIA ajusté consolidé, aux charges financières et à la dette totale. Le prêt à terme est remboursable pour un montant de 3 000 \$ par année. De gré à gré, la facilité de crédit peut être augmentée de 20 000 \$. Cette facilité de crédit vient à échéance en février 2025.

Le 18 février 2021, la société a aussi conclu une entente de financement pour une nouvelle dette subordonnée d'un montant de 20 000 \$, dont 15 000 \$ a été déboursé à la signature de l'entente et un solde de 5 000 \$ supplémentaire est disponible jusqu'en février 2022 au gré de la Société. La dette subordonnée porte intérêt au taux de 7,25 % à 8,25 % selon les ratios de levier financier.

Ce refinancement a servi à rembourser la dette subordonnée aux livres au 26 décembre 2020 d'un montant 12 000 \$ et servira au rachat des débetures convertibles.

En date du 18 février 2021, la Société a annoncé son intention de procéder au rachat anticipé de la totalité des débetures convertibles émises et en circulation en date du 23 mars 2021.